



Collège Etienne de
Flacourt



Collège Etienne de Flacourt
Rue REFOTAKA, BP 227
601- Tuléar Madagascar
Tél/Fax : + 216 20 94 426 68



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Jeudi 20 OCTOBRE 2011

PROCES VERBAL

Dossier suivi par

Téléphone/Fax
+ 261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR
MADAGASCAR

La séance est ouverte par le Principal à 17h40.

Etaient présents :

Membres à voix délibérative :

- Administration : Didier TRIBOUT, Séverine GATEAU, Sahondranirina MAMISOA, Ludith RALISON
- Parents : Léon RAKOTONINDRINA, Philippe BERNIER, Jean POUSSEL,
- Personnels : HO-WEI KING Viviane, Fabrice ROZIER, Pascal CARRIE, Verosoa RAHARINIRIANA, François TURLAN,

Membres à voix consultative : MELARD Jackie (DAF), ANVARALY Ayoub (Président de l'APE)

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des membres
- Point sur les élections
- Bilan de rentrée
- Point financier
- Vote de la carte scolaire (PCH) 2012/2013
- Le projet d'établissement
- Vote du règlement intérieur
- Questions diverses





Point 1 : Présentation des membres

Le Principal fait approuver l'ordre du jour et présente les nouveaux membres du Conseil d'établissement. Il y a 12 membres à voix délibérative. Le principe du fonctionnement et des prises de parole lors des séances est acté. Il n'y a pas d'échanges directs entre les membres.

2/8

Point 2 : Point sur les élections

Les élections du comité de gestion de l'APE se sont déroulées le samedi 02 octobre 2010. Le bureau est élu pour une durée de deux ans.

Les membres du bureau élus pour l'année scolaire 2011/12 :

- Ayoub ANVARALY,
- Gilbert ZAFERA,
- Marie-Christine ABIDALY,
- Raza MAMODE,
- Romaine MELARD,
- Ricaud MARGUERITE

Élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

- Nombre d'inscrits : 335
- Nombre de votants : 170
- Bulletins nuls et blancs : 20
- Taux de participation : 50.75%

Elus : A.BIVIALRISOLO, R. MARGUERITTE, L. OLAF FOSDAL, A.ANOUVARALY, O. RAMAROSON, R.G ROQUET, J.POUSSEL, J.R. BENARD, J. RAZAFINDRAMAHO, C. MAURICE, G. POCHOT, S. NATACHA, V. GASTIN, F.MAMODE, S. RAZAFIMANDIMBY, J. LOW-KEIN, D. MATHURIN, Z. ADAMALY

Elections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Etablissement

- Nombre d'inscrits : 483
- Nombre de votants : 261
- Bulletins nuls et blancs : 40
- Exprimes : 220
- Taux de participation : 54.04%



Sont élus:

. Titulaires : Léon RAKOTONINDRINA, Jean-Richard BENARD, Philippe BERNIER

. Suppléants : Moïse ISMAËL, Jean POUSSEL, Pierre GESTIN

Point 3 : Bilan de rentrée

3/8

L' AEFE à Madagascar :

- C'est 27 établissements et 26 millions d'euros de budget dont 13 millions sur le LFT (10 millions pour la ville de Tana) et 1,7 million à Tuléar.

- C'est un réseau en évolution mais sans fermeture d'établissement.

- C'est 12 355 élèves dont 60 % de boursiers (83% à Tuléar) représentant 2994 dossiers étudiés en 1^{ère} commission pour 2700 bourses accordées et 200 PEC.

Le Principal indique que le réseau est en pleine évolution pour s'adapter à de nouvelles perspectives mais que l'engagement de l'Etat reste fort et qu'il n'y a pas eu de fermetures d'établissement.

François Turlan parle des déconventionnements d'établissements sur le réseau malgache et souligne qu'avant, on ne prenait pas en compte les homologués dans l'annuaire des établissements. Il regrette le mode de recrutement des détachés directs à la charge des établissements et souligne que ce dispositif n'est valable qu'avec la contribution financière de l'Agence. Mais pour combien de temps ?

Le Principal conclut par ailleurs en soulignant que les efforts d'optimisation de la gestion de notre établissement nous ont permis d'échapper à des mesures qui auraient pu être imposées et qu'au contraire, cette année, le collège a bénéficié d'aides importantes de l'AEFE.

Les effectifs à la rentrée 2011/12 s'élèvent à **385 élèves** soit une hausse de 3 élèves par rapport à juin 2011.

Dans un contexte difficile de baisse des effectifs sur le réseau, c'est un bon résultat pour notre établissement :

- 70 élèves en maternelle
- 170 élèves au primaire
- 145 élèves au secondaire

Le point positif réside dans la pyramide des âges avec un primaire et une maternelle dynamiques. C'est un gage de maintien des effectifs pour les années à venir.

La rentrée s'est déroulée de façon très satisfaisante. Aucun problème matériel n'est à déplorer. Une nouvelle salle informatique a été installée et la BCD et le CDI ont pu bénéficier de l'apport de 1 200 ouvrages neufs grâce à une subvention de 16 000 euros de l'Agence et un complément de 7 000 euros de l'APE.



Point 4 : point financier

Au 15.10.2011, la situation est la suivante pour le service général :

- recettes : 1 908 540 524 MGA soit 687 074 euros
- dépenses : 1 826 040 325 MGA soit 657 374 euros

4/8

Nous devrions atteindre un équilibre entre les recettes et les dépenses à la fin de l'année civile.

La fermeture de deux postes de résidents au primaire en 2010 s'est fait sentir positivement sur le budget de l'année civile 2011 mais le Principal indique que le maintien du taux d'encadrement résident actuel est une nécessité pour maintenir un niveau d'excellence.

La remontée du taux de participation à la prise en charge des résidents de 28 à 33 % ajoutée à une augmentation de 10% de l'ISVL au 01/10/2010 et une autre augmentation probable de 11% de l'ISVL font que l'établissement doit anticiper la dépense supplémentaire d'environ 30 millions d'ariary.

- 2011 : 272 500 809 MGA remontée résidents
- 2012 : 289 930 436 MGA remontée résidents soit une perte de 17 429 627 MGA
- 2011 : 175 968 131 MGA d'ISVL
- 2012 : 189 501 049 MGA d'ISVL soit une perte de 13 532 918 MGA

Il est donc impératif de prévoir le passage du taux de remontée des résidents à 40% en 2013.

Le collège a obtenu sur l'année civile des subventions importantes :

- Subvention BCD / CDI : 16 000 €
- APP Mini-ferme : 8 000 €
- App Journal scolaire : en cours
- Demande subvention toitures : 12 000 € (décision le 21 octobre 2011)

Nous attendons d'ailleurs une réponse sur la réserve parlementaire sénatoriale.

Point 5 : Vote de la carte scolaire (PCH) 2012/2013



Pour la première fois depuis trois ans, il n'y aura pas de fermetures de postes, les efforts ayant été faits les années précédentes.

Pas d'ouvertures proposées non plus au regard de la stabilité de nos effectifs.

Le Principal met au vote la carte scolaire 2012/13 :

5/8

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1 (pas d'explication de vote)

Point 6 : Le projet d'établissement

Le projet d'établissement 2010/13 comprend 3 axes :

- Axe n°1 : Construire la réussite des élèves dans les domaines des apprentissages et des savoirs fondamentaux.

- Axe n°2 : Mieux vivre son école.

- Axe n°3 : Ancrer l'établissement dans son environnement.

Tous les points sont déclinés en actions. Lors du CE de juin 2011, un bilan a fait apparaître que plus de 80% des actions programmées sont engagées.

Cette année, en raison de la disparition d'une APP, seuls les classes de CM2 bénéficieront d'un séjour avec nuitées. Cette situation pourra évoluer en fonction des disponibilités financières.

Il n'y a pas d'associations d'anciens élèves mais une page Facebook qui regroupe plus de 350 personnes à ce jour.

- Objectifs Axe n°1 :

1-1 -Développer les liaisons intra et inter cycles et mettre en place un pilotage pédagogique partagé 1^{er} et 2nd cycle

1-2 -Favoriser la maîtrise de la langue française (accueillir les élèves non francophones)

1-3 -Faire des évaluations mises en place un véritable outil d'anticipation et de remédiation (CE1/CM2)

1-4 -Répondre efficacement aux besoins en formation continue des enseignants

1-5 – Développer l'enseignement des langues étrangères

1-6 – Favoriser une démarche d'orientation positive

1-7 – Développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves

1-8 – Prendre en charge des élèves en grande difficulté

1-9 – Former les élèves aux techniques de recherche documentaire et aux médias



- Objectifs Axe n°2 :

2-1 – Développer des activités péri scolaires dans le but de :

- Permettre un meilleur épanouissement des élèves
- Travailler en complémentarité et en partenariat avec les différents intervenants
- Apprendre à vivre en citoyen

6/8

2-2 – Mettre en place un CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)

- Sensibiliser les familles dans un but de continuité école/maison
- Eduquer les élèves à l'hygiène alimentaire et à l'hygiène de vie (rythmes biologiques).

2-3 – Mettre en valeur l'école et ses espaces

2-4 – Faire de l'internat un pôle d'insertion et de réussite

- Objectifs Axe n°3 :

3-1 -Favoriser les sorties et les voyages scolaires

- Consolider l'esprit de groupe et les notions de solidarité
- Faire découvrir une région de Madagascar à des élèves qui n'ont jamais quitté Tuléar

3-2 Ouvrir l'établissement sur l'extérieur et développer les partenariats éducatifs et culturels.

-S'ouvrir à la culture du pays d'accueil, en mettant en place un partenariat actif et partagé

- Promouvoir et renforcer le rayonnement du collège
- Inscrire l'établissement dans un cadre de coopération éducative
- Développer l'utilisation des TICE, d'internet

3-3 -Inscrire l'établissement dans le développement durable

3-4 -Mettre en place une association des anciens élèves

3-5 -Améliorer la communication avec les parents et les opérateurs économiques locaux

Point 7 : Vote du règlement intérieur

Le CE propose une modification du RI, votée à l'unanimité :

- Mâcher du chewing gum est interdit dans l'établissement.

Point 8 : Questions diverses



Ouverture d'un lycée à Tuléar :

Le Principal rappelle que nous sommes dans la même situation que Fianarantsoa où la décision de fermeture de la section lycée a été prise. Nous ne disposons pas du potentiel d'élèves suffisants pour qu'un lycée soit viable et permettent aux élèves de bénéficier des effets positifs de la réforme du lycée. Le sujet est donc définitivement clos.

Monsieur Poussel regrette que l'on doive laisser partir des enfants de 15 ans à Tananarive.

Rangement des chaises et ramassage des papiers au collège :

Le Principal rappelle qu'il a déjà du intervenir à ce propos les années précédentes et qu'il lui semble de bon aloi que les enseignants veillent à laisser leur salle dans un état décent. Il appartient à chacun de faire preuve de responsabilité et d'autorité si nécessaire sur ce sujet.

Point sur les travaux à l'entrée du collège :

Le chantier sis à l'entrée du collège présente un caractère de dangerosité pour nos élèves. Les travaux sont prévus pour durer trois mois. En conséquence, après les vacances de toussaint, l'entrée des élèves sera déplacée temporairement côté stade. Des parents se plaignent d'être au soleil en attendant leurs enfants. Le Principal explique qu'il exerce une influence limitée sur la météo, qu'il ne saurait être question d'installer un « camp volant » à l'entrée de l'établissement et que les personnes indisposées peuvent s'équiper d'une ombrelle.

Sécurité aux abords de l'établissement :

Malgré des demandes réitérées auprès des services de police de la ville de Tuléar et en dépit d'une proposition de prise en charge financière, il n'a toujours pas été mis de factionnaires à notre disposition pour aider à régler la circulation aux abords du collège.

Le Principal regrette que certains parents soient quasi tentés de déposer leurs enfants en voiture dans leur salle de classe s'ils le pouvaient et qu'il a toujours constaté un manque de discipline à proximité des lycées français qu'il a fréquentés.

Le Principal rappelle également que l'accompagnement des enfants du primaire dans la cour par les parents est une tolérance et que la réglementation voudrait que les parents attendent leurs enfants au portail.

Equipement en TICE :

Le Principal souligne que des efforts conséquents ont été réalisés ces dernières années et notamment durant l'été 2011 avec la mise en service d'une nouvelle salle



informatique. Il rappelle également que le primaire et le secondaire disposent d'un portable et de vidéo projecteurs et que les retards accumulés ne peuvent se combler d'un trait de plume.

Il y a aussi d'autres priorités comme la réfection des toitures et la mise aux normes du circuit électrique.

Néanmoins, la discussion reste ouverte sur le budget 2012.

8/8

Enseignement des langues :

François Turlan regrette que l'augmentation du volume horaire du malgache entraîne des modifications importantes dans les emplois du temps des classes.

La Directrice du primaire rappelle qu'une circulaire de l'AEFE autorise un dépassement horaire élève de 2 heures hebdomadaires et que la politique de la zone vise à accroître l'enseignement de la langue malgache officielle.

Le Principal comprend que ces nouvelles dispositions puissent occasionner une certaine gêne pour les parents dont certains doivent venir 4 fois au collège dans la journée mais souligne que les EDT ont été conçus sans créer de « trous » pour les enseignants du primaire. Il évoque également la mise en place d'un « pôle langues » permettant la concertation et l'harmonisation de l'ensemble des professeurs de langue de l'établissement, y compris de langue française.

WI-FI :

L'amélioration du signal wi-fi sera étudiée à la rentrée de Toussaint mais une solution câblée sera aussi étudiée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10

Le Président du CE

La Secrétaire de Séance

Didier TRIBOUT

Hanitra RAFIDISOA